



Membres du Conseil d'Administration de Coeur de Bastide

En application de l'article 8 des statuts: l'association est dirigée collégalement par un Conseil d'Administration composé de 8 membres répartis comme suit:

- 4 membres du Collège des SAGES
- 1 représentant est élu parmi les membres du Collège des ASSOCIATIONS
- 1 représentant est élu parmi les membres du Collège des PROFESSIONNELS
- 1 représentant est élu parmi les membres du Collège des HABITANTS
- 1 représentant est élu parmi les membres du Collège des BENEVOLES

Liste mise à jour et approuvée en Assemblée générale du 2 mars 2018.

Membres du Conseil d'administration au titre du Collège des Sages:

- Nathalie BOULLONNOIS, membre fondateur
- Nadine VILLIER, membre fondateur
- Marc SAHRAOUI, membre fondateur, mandaté pour le suivi des projets
- Catherine DRIOT, membre coopté par le collège des sages en application de l'article 4 des statuts, mandatée pour la gestion comptable.

Membre du Conseil d'administration au titre du Collège des bénévoles:

- Marie-Jo ROUSSEL, membre bénévole

Membre du Conseil d'administration au titre du Collège des associations:

- Marie DUPUY, membre habitant la commune de Sainte-Foy-la-Grande

Membre du Conseil d'administration au titre du Collège des habitants:

- Hind CHOUIT
- Suppléant Franck CORMERAIS.

Membre du Conseil d'administration au titre du Collège des professionnels:

- en attente de désignation.

Liste votée en Assemblée générale annuelle du Vendredi 2 mars 2018,

Pour le Conseil d'administration

Marc SAHRAOUI

Catherine DRIOT

Nathalie BOULLONNOIS